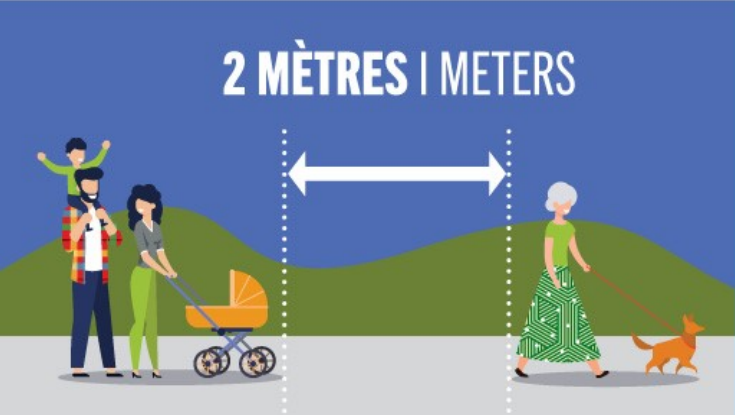


Carriérois

Journal d'information municipale de la ville de Saint-Marc-des-Carières

NO 112 | MAI 2020

COVID-19



2 MÈTRES | METERS

**Gardez vos distances
Keep your distance**



Toussez dans votre coude
Cough into your sleeve



Jetez vos mouchoirs
Throw away used tissues



Lavez vos mains
Wash your hands



Pas de rassemblements
No gatherings



Restez à la maison
Stay home

Le Carrefour F.M. Portneuf demeure toujours disponible pour vous, aux heures habituelles, pour les services suivants:

- Écoute téléphonique et références
- Accompagnement en situation de séparation
- Interventions individuelles
- Distributions alimentaire dans les cuisines collectives
- Dépannages alimentaire d'urgence

N'hésitez pas à nous téléphoner. Toutes situations ou questions ont leur importance.

Téléphone: 418-337-3704 / 1-888 337-3704

Courriel: carrefourfmpportneuf@globetrotter.net



SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot de la mairesse suppléante: 3
Résumé de la séance du conseil : 4
Information municipale : 5
Vie communautaire : 6
Service des loisirs et de la culture : 7 à 8



**Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0**

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com
Facebook administration: Ville SaintMarcdescarières
Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarières
Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarières

Horaire du bureau municipal :
Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
le vendredi de 9h00 à 12h00

POUR NOUS REJOINDRE

Elyse Lachance

Directrice générale / Greffière-trésorière
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Eric Harvey

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Alexandre Jobin

Inspecteur en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois, site internet
info@villemarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villemarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

POSTE VACANT, MAIRE

Sylvain Naud Conseiller au siège #1	Marc-André Trottier Conseiller au siège #2
Christina Perron (mairesse suppléante) Conseillère au siège #3	Stéphane Savard Conseiller au siège #4
Yves Tourangeau Conseiller au siège #5	Francis Hamelin Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villemarc.com

SESSION RÉGULIÈRE: Le **2e mardi** du mois à 20h00
au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION
Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la ville
ou encore remplir un formulaire de demande de permis que
vous trouverez sur le site internet de la ville sous l'onglet
citoyens/service d'urbanisme.

ALEXANDRE JOBIN, INSPECTEUR MUNICIPAL

Horaire: lundi, mardi et mercredi
(418-268-3862 poste 3)

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASSE 418-268-3561 poste 3148

**CENTRE
COMMUNAUTAIRE** 418-268-8270

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 12 JUIN

Parution et livraison: 30 JUIN

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

Les bureaux municipaux ainsi que toutes les infrastructures de la Ville sont fermés, pour une durée indéterminée dû aux recommandations de la Santé publique, jusqu'à nouvel ordre.



Afin de venir en aide aux familles et aux petites entreprises affectées par les mesures prises par le gouvernement, la ville de Saint-Marc-des-Carières a décidé d'annuler les intérêts et les pénalités pour tous les retards de paiement concernant les deux premiers versements du compte de taxes.

1er versement: 30 mars

2e versement: 30 mai

3e versement: 30 juillet

4e versement: 30 septembre

Merci de votre attention !

URGENCE TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535.

AVEZ-VOUS ENLEVÉ VOTRE ABRIS D'HIVER



Les abris d'hiver pour automobile ou porte d'entrée ainsi que l'installation de clôture à neige sont autorisés dans toutes les zones pour la période du 15 octobre d'une année au **1^{er} mai** de l'année suivante.

MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Le soleil est enfin avec nous, les journées sont plus chaudes et ça fait du bien! Les choses se passent bien pour nous dans la région de Portneuf concernant les cas positifs de la Covid-19. Le retour en classe pour les élèves des écoles primaires s'est fait le 11 mai dernier. Bravo à tout le personnel scolaire de l'école Ste-Marie ainsi qu'à tous ceux qui sont venus prêter main forte afin de faire de ce retour un succès. Les sourires sur le visage des enfants en disent long sur leur bonheur de ce retour. Nos commerces ayant pignon sur rue ont aussi ouvert leur porte le 4 mai. C'est le moment de nous tenir les coudes serrés et d'encourager l'économie locale.

Également, un énorme merci à tous les travailleurs essentiels de notre belle ville. Que ce soit en santé, alimentation, station-service etc., votre travail est très apprécié!

Nous tentons de vous tenir informés de tous les changements qui surviennent. Je vous invite à suivre notre page facebook Ville SaintMarcdescarières. Nous y mettons le maximum d'information possible. Vous pouvez également tenir informer ceux qui y n'ont pas accès. Nous continuerons de publier le Carriérois et nos séances de conseil sont toujours filmées et disponibles sur le site de CJSR et sur le site web de la Ville.

Continuez votre bon travail en suivant les recommandations de la Santé publique. Je suis persuadée que tout ira pour le mieux et que nous aurons un bel été.

Merci!

Christina Perron
Mairesse suppléante



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 14 avril 2020

- Selon les demandes du gouvernement provincial durant la pandémie covid-19 et l'état d'urgence sanitaire, le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléphone et en personne.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance une modification du règlement d'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2020 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Le Conseil autorise la responsable des documents à faire détruire les dossiers municipaux pour 2019 et 2020 selon le calendrier de conservation par la compagnie Iron Mountain selon le contrat établi.
- Le Conseil a pris entente avec le syndicat des employés municipaux par une lettre d'entente couvrant la période de fermeture des services non essentiels et ce, jusqu'à nouvel ordre du gouvernement provincial.
- La ville de Saint-Marc-des-Carières autorise madame Christina Perron, mairesse suppléante à signer l'addenda confirmant l'adhésion des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Lac-aux-Sables à l'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie.
- Le conseil assure les services qu'il juge essentiel et maintient le plus d'employés en poste tout en respectant la convention collective et suivant une entente avec le syndicat pendant la pandémie covid-19 et selon les recommandations du gouvernement provincial.
- Le Conseil autorise l'achat de 4 radios ICOM et comprenant les chargeurs, les micros et la programmation pour un montant total de 2 076,28 \$, taxes en sus pour le service de sécurité incendie.
- Le Conseil autorise le paiement de la facture #60652482 au montant de 4 900,\$, taxes en sus, à Tetra Tech QI inc. pour le plan d'intervention 2020.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com

ÉLECTIONS PARTIELLES 2020 REPORTÉES

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, responsable de l'application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, demande, dans le contexte actuel de l'état d'urgence sanitaire, de reporter tout vote par anticipation et tout scrutin électoral jusqu'au 26 juin 2020.

D'ici le 26 juin 2020, les présidents d'élection ne doivent pas publier de nouvel avis d'élection. Pour le gouvernement provincial, il est essentiel que les élections municipales se déroulent dans des conditions qui facilitent le vote des électeurs et qui préservent leur santé et celle du personnel électoral.

IMPORTANT

Tout le territoire de Saint-Marc-des-Carières étant considéré à risque élevé, une

INTERDICTION DE FEU À CIEL OUVERT

est en vigueur.



INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT



Feux de camp



Feux d'artifice



Lanternes volantes



Instruments produisant des flammèches



Installations avec pare-étincelles

Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, 2010, c. 3, a. 239.



ANNEXE 3.6

NOMBRE MAXIMAL D'ANIMAUX DOMESTIQUES
PERMIS PAR TYPE D'HABITATION Article 3.13.1

Type d'habitation	Nombre maximal d'animaux permis / logement
Habitation unifamiliale isolée (incluant chalet, maison mobile, maison unimodulaire, etc.)	4 dont un maximum de 2 chiens
Habitation unifamiliale jumelée (de type semi-détaché)	2 dont un maximum d'un chien
Duplex et triplex	2 dont un maximum d'un chien
Habitation en rangée ou contigüe	1 dont un maximum d'un chien
Habitation multifamiliale (4 logements et plus) (incluant habitation collective)	1 dont un maximum d'un chien



SI CELA ÉTAIT POSSIBLE, NOUS N'AURIONS PAS À VOUS RAPPELER LE RÈGLEMENT RMU-2019 article 3.10.1 paragraphe 9 qui stipule que lorsque votre chien est à l'extérieur de votre propriété, vous devez ramasser ses matières fécales.

Le fait de ne pas ramasser les excréments de votre animal est interdit et peut être accompagné d'une amende de 200 \$.

ANNEXE 3.3

LISTE DES RACES DE CHIEN INTERDITES
Article 3.10.1, paragraphe 10



1. Tout chien appartenant aux races suivantes :
Bull Terrier
Staffordshire Bull Terrier
American Bull Terrier
American Staffordshire Terrier
American Pit Bull Terrier
Pitbull
Rottweiler
2. Tout chien hybride issu d'une des races énumérées au point 1.
3. Tout chien de races croisées possédant des caractéristiques substantielles d'un chien d'une race énumérée au point 1.

IMPORTANT

MODIFICATION DE LA CÉDULE DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2020
RÉSOLUTION SM-094-05-20

Les séances du conseil se feront le 2e mardi du mois au centre communautaire.

Mois	Mardi	Heure
Juin	9	20h00
Juillet	14	20h00
Août	11	20h00
Septembre	8	20h00
Octobre	13	20h00
Novembre	10	20h00
Décembre	8	20h00



Saint-Marc-
des-Carières
De service, de nature

LIGNE ENTRAIDE AÎNÉS PORTNEUF

418-337-3658

DE 8H00 À 19H00

(7 JOURS/7)

C'est le numéro que les aînés de la région de Portneuf peuvent désormais composer pour faire part de leurs préoccupations, une initiative conjointe de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf et de la Table de concertation des aînés de Portneuf.

Les deux organismes vous invitent à visiter régulièrement leurs pages Facebook et à partager l'information. Tout est là!
facebook@fsssp.portneuf et facebook@tcap.portneuf



**Bibliothèque
Municipale**

**FERMÉE JUSQU'À NOUVEL
ORDRE DE LA
SANTÉ PUBLIQUE**

Saint-Marc-des-Carrières
Situé dans l'école secondaire St-Marc

1600 boul. Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières
Tél. 418-268-3561 poste 3862

HORAIRES DES ÉCOCENTRES



HORAIRE	ÉCOCENTRE					
	NEUVILLE 1310, chemin du Site	ST-ALBAN 1160 route Philomène-Thibodeau (route 354)	ST-RAYMOND 590, chemin Bourg-Louis	STE-CATHERINE 150, rue Clément-Paquet (dans le parc industriel)	RIVIÈRE-À-PIERRE 824, rue Principale	ST-UBALDE 570, rang St-Paul Nord
Ouvert à compter du : (selon l'horaire habituel)	27 avril	4 mai	5 mai	5 mai	5 mai	6 mai
Horaire estival jusqu'à la mi-novembre	lundi au vendredi 7h30 à 16h15 samedi (pair - 7h30 à 12h impair: 12h à 16h15)	lundi vendredi samedi 8h à 16h45	mardi au vendredi 8h à 16h45 samedi (pair - 8h à 12h impair - 12h à 16h45)	mardi au vendredi 8h à 16h45 samedi (pair = 8h à 12h) (impair = 12h à 16h45)	dimanche mardi 8h à 12h et 13h à 16h45 jeudi 13 h à 16 h 45	mercredi vendredi samedi 8 h à 16 h 45

RÉOUVERTURES DES ÉCOCENTRES ET CONDITIONS D'ADMISSION

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf est heureuse de vous annoncer la réouverture des écocentres. Consultez le tableau pour connaître les dates d'ouverture, les horaires et les conditions d'admission. Les 6 écocentres régionaux seront ouverts selon l'horaire estival. La population est tout de même invitée à limiter ses déplacements et à éviter de se rendre à l'écocentre si cela n'est pas nécessaire.

FUNCTIONNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE DE LA PANDÉMIE

Afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19 et pour favoriser la distanciation physique, les mesures suivantes sont mises en place :

- Le nombre de véhicules sur les sites sera limité, prévoir des délais d'attente;
- Sur place, une distance minimale de 2 mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps;
- Les enfants et les animaux doivent demeurer dans le véhicule en tout temps.
- Idéalement, une seule personne par véhicule, sauf si vous avez besoin d'assistance pour disposer de vos objets lourds.
- Les bâtiments et toilettes sont à l'usage exclusif des employés.
- IMPORTANT : Pour les écocentres de Neuville, de St-Raymond et de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, les usagers seront admis selon une nouvelle modalité en fonction des adresses. Selon votre adresse, veuillez respecter l'horaire établi pour les visites à l'écocentre.**

- Numéro civique pair = visite permise à l'écocentre un jour pair seulement.
 - Numéro civique impair = visite permise à l'écocentre un jour impair seulement.
- Une preuve de résidence sera exigée.
Consultez les heures d'ouverture des écocentres.

Veuillez prévoir votre déchargement afin de bien respecter les heures de fermeture. La Régie rappelle que les écocentres fonctionnent en formule libre-service. Les citoyens doivent donc être en mesure de disposer des objets lourds de façon autonome. Aussi, le tri des matières par catégorie avant l'arrivée à l'écocentre permet d'accélérer le service.

SVP, soyez tolérants avec les employés et les autres usagers des écocentres lors de votre visite.

Nous vous remercions de votre collaboration.

COVID-19 | MARCHE À SUIVRE LORS DE VOTRE VISITE



Prévoir un délai d'attente plus long qu'à la normale puisque le nombre de véhicules sera limité sur les sites.



Conservez une distance minimale de 2 mètres en tout temps entre les personnes.



Si présence de symptômes s'abstenir de se présenter à l'écocentre.



CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC (ARÉNA)

SYLVAIN MORISSETTE

Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
418-268-3862 poste 33

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

ANNETTE HARDY

Responsable des réservations de salles
1770, boulevard Bona-Dussault
418-268-8270



INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR

Prenez note qu'en raison du COVID-19, les inscriptions se feront différemment cette année. Vous devrez compléter le formulaire d'inscription en ligne (www.villestmarche.com - Citoyens - Service des loisirs et de la culture) et par la suite aller payer l'inscription du camp de jour sur notre page d'accueil (bouton rouge: Inscriptions activités de loisirs en ligne)

Cette année, les places seront limitées afin de répondre aux exigences de la Santé publique.

Nous prioriserons les résidents de St-Marc-des-Carières. Les résidents de St-Marc pourront inscrire leurs enfants du **25 au 29 mai 2020**.

Les résidents des autres municipalités environnantes pourront le faire du **30 mai au 5 juin**.

CAMP ADOS: Prenez note qu'il n'y aura pas de camp ados cette année

Bébés 2019 - Un bébé, Un arbre !

La ville de Saint-Marc-des-Carières offre à chaque année, à ses résidents, la possibilité d'obtenir gratuitement un arbre de 6 pieds, plus précisément un lilas japonais (emblème floral de St-Marc), lors de la naissance de leur bébé. Prenez note que les arbres vous seront livrés en juin.



Pour ce faire, vous devez compléter, avant le 18 juin 2020, le formulaire ci-dessous et le retourner à :
Ville de Saint-Marc-des-Carières, 965, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières GoA 4Bo



Bébés 2019 - Un bébé, Un arbre !

Nom du bébé : _____ Date de naissance : _____ 2019

Nom de la mère : _____

Nom du père : _____

Adresse : _____ Saint-Marc-des-Carières, GoA 4Bo

SOLDES PRINTANIERES STIHL

STIHL

AKA Système de batterie. Créé par STIHL.

SOUFFLEUR À BATTERIE
BGA 57
AK 20 - 118 WH - 2,2 KG/4,9 LB (1)



ÉCONOMISEZ 30%
269⁹⁵ \$
PDSM 299,95 \$

COUPE-HERBE À BATTERIE
FSA 57
AK 10 - 59 WH - 2,6 KG/5,7 LB (1)



ÉCONOMISEZ 30%
269⁹⁵ \$
PDSM 299,95 \$



ÉVÈNEMENT VENTE DU PRINTEMPS SUZUKI

L'OFFRE TERMINE LE 30 JUIN 2020

1200 \$ INCITATIFS
AU DÉTAIL + **6 ANS DE GARANTIE**

OU FINANCEMENT 3.99%
À PARTIR DE 1000 \$

SUZUKI

TOUT NOUVEAU DF300B AVEC DOUBLE HÉLICES
HAUTE EFFICACITÉ RENCONTRE HAUTE PERFORMANCE

MÉCANIQUE
Michel Delisle
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE
225, rue Rompré, Saint-Ubalde

MESURES DE PRÉVENTION COVID-19 EN ATELIER ET EN MAGASIN
LA SANTÉ DE TOUS NOUS TIENT À COEUR

Faites réparer vos équipements en toute sécurité
service de transport disponible...

et magasinez sur notre boutique en ligne

Contactez-nous 418 277-9004

Contactez votre concessionnaire Suzuki agréé local pour connaître les promotions en cours et l'inventaire disponible. Le taux de financement de Finances TD ne dépasse pas 3,99% pour des durées allant de 36 à 72 mois. Jusqu'à 1200 \$ de remise en argent sur les modèles Suzuki 2018, 2019 et 2020. Extension de la garantie standard jusqu'à 36 mois sur certains hors-bords Suzuki. Financement d'achat pour 3,99% / 4,49% / 4,99% / 5,49% / 5,99% sur 36/48/60/72 mois sur certains modèles 2018. Financement à l'achat de 5,99% pendant 36/48/60/72 mois sur certains modèles 2019/2020. Voir les graphiques pour toutes les options financières sur www.suzuki.ca. L'offre de financement ne peut être combinée à aucune autre offre spéciale, promotion ou incitation de financement, sauf indication contraire. Le montant à financer ne peut pas dépasser 130% du PDSF. Le taux effectif d'emprunt variera en fonction du modèle et du montant financé. Des conditions s'appliquent. Offre entre le 1 avril 2020 et le 30 juin 2020. L'offre peut changer sans préavis. Consultez le concessionnaire pour plus de détails. Suzuki. Un Mode de vie!



Depuis **50** ans

**BÉDARD
GUILBAULT INC.**

Société de comptables professionnels agréés

1885, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc, 418 268-3334

Fax : 418 268-3359

www.bedardguilbault.qc.ca

GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing

Courtier de votre région!
418.948.1000

RE/MAX accès
agence immobilière

DERY telecom

Pharmacie Éric Hamelin et Geneviève Coulombe



Jean Coutu

Saint-Marc-des-Carières